

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET MEDIAS

Le Ministre

COMPTE RENDU DE LA PREMIERE REUNION ORDINAIRE <u>DU CONSEIL DES MINISTRES</u>

Vendredi 14 juin 2024

Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, a présidé, à la Cité de l'Union Africaine, la première réunion ordinaire du Conseil des Ministres du Gouvernement de la République, piloté par la Première Ministre, Son Excellence Judith SUMINWA TULUKA, ce vendredi 14 juin 2024.

Quatre (04) points étaient inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- I. Communication de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat;
- II. Présentation des Membres du Gouvernement nommés par Ordonnance N°24/039 du 28 mai 2024 à Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, par Son Excellence Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement;
- III. Points d'information.
- IV. Examen et adoption de textes.

I. COMMUNICATION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Dans sa communication, le Président de la République, Chef de l'Etat a tenu à féliciter ceux qui ont été nommés et ceux qui ont été reconduits au sein du Gouvernement de la République. Avant de tracer la ligne de conduite pour les membres du Gouvernement, il a souligné la nécessité de mesurer l'ampleur de la mission qui leur a été confiée.

« Vous êtes ici pour la République. Vous devez oublier vos couleurs politiques, vos convictions religieuses pour vous mettre totalement à la tâche et répondre aux besoins de nos populations », a - t - il martelé.

Au sujet de la situation sécuritaire, le Président de la République a invité les membres du Gouvernement à être des lobbyistes de notre cause dans toutes les rencontres internationales auxquelles ils seront conviés. A lui d'insister : « Nous devons tous nous assurer que nous contribuons au retour de la paix dans l'Est de notre pays. »

Sur un autre chapitre, le Président de la République a annoncé qu'il sera procédé, à un intervalle régulier de trois mois, un suivi et une évaluation de l'action gouvernementale pour s'assurer de son efficacité. « Les conséquences seront tirées au terme de chaque évaluation », a — t — il souligné tout en recommandant « la bienveillance, la courtoisie, la sobriété, la bonne gouvernance et l'exigence d'une conduite irréprochable dans tous les domaines » au regard du caractère prestigieux des fonctions ministérielles. A lui de préciser : « la solidarité gouvernementale est une valeur cardinale qui devra être impérativement respectée de tous. »

Le Président de la République a terminé sa communication en souhaitant plein succès à chacun des membres du Gouvernement et que Dieu les accompagne dans l'accomplissement de leurs missions.

II. PRESENTATION DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Dans la suite de la communication du Président de la République, Chef de l'Etat, la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement a d'abord tenu à sincèrement à remercier sincèrement le Président de la République, champion de la masculinité positive, pour sa nomination à la tête du Gouvernement en sa qualité de première femme à occuper ce poste dans l'histoire de notre pays.

Ensuite, elle a procédé à la présentation de chaque membre de son équipe au Président de la République. Elle a aussi dit la gratitude des membres du Gouvernement pour la confiance que le Président de la République a placée en chacun d'eux en leur confiant la gestion des différents secteurs de la vie nationale.

La Première Ministre a également dit son engagement à faire exécuter le Programme d'actions du Gouvernement sur base duquel il a été investi et qui se fonde sur les six (06) engagements souscrits par le Président de la République à l'occasion de son discours d'investiture qui a suivi sa brillante élection.

En vue de doter le Gouvernement des outils nécessaires pour son fonctionnement harmonieux et au regard des spécificités contenues dans sa configuration actuelle, un travail de modification de l'Ordonnance portant organisation et fonctionnement du Gouvernement est en cours d'élaboration, d'une part ; et, celle fixant les attributions des Ministères, d'autre part.



Faisant suite au débat général sur le programme d'actions du Gouvernement en marge de l'investiture où les députés ont insisté sur la nécessité de travailler avec les indicateurs pour permettre d'apprécier l'évolution du travail du gouvernement, la Première Ministre entend transmettre à chaque membre du Gouvernement sa lettre de missions en vue de lui permettre d'élaborer une feuille de route de ses actions.

La Première Ministre a aussi annoncé l'organisation, dans un bref délai, d'un Séminaire gouvernemental pour permettre aux membres du Gouvernement, de s'imprégner des principes qui doivent les guider dans l'exécution des tâches qui leur sont confiées.

Compte tenu de certaines urgences et au regard du calendrier de l'Assemblée Nationale dont la clôture de la session ordinaire intervient ce samedi 15 juin 2024, elle a annoncé la présentation d'un projet de Loi d'habilitation du Gouvernement. Ce dernier portera sur l'autorisation de la prorogation de l'état de siège dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri et l'autorisation de la ratification des deux Accords de prêt du 25 mars 2024 conclus entre la République Démocratique du Congo et la Banque Africaine de Développement au titre de Projet d'Appui à la Gouvernance et au Développement des Compétences en soutien au Programme de Transformation de l'Agriculture « PAGDC-PTA », d'un montant de 90 millions d'unité de comptes.

III. POINTS D'INFORMATION

III.1. Etat et administration du territoire

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières a présenté le rapport sur l'état et l'administration du territoire national qui restent globalement dominés par la poursuite des opérations militaires ordonnées par le Président de la République, Chef de l'Etat, Commandant Suprême des Forces Armées et de la Police Nationale Congolaise, en vue de restaurer la sécurité et l'intégrité du territoire national.

Au cours de la semaine qui s'achève, l'état d'esprit de la population a été marqué notamment par :

- La dégradation des conditions humanitaires des millions des déplacés dans les zones de contact et autour de Goma ;



- La satisfaction de la population consécutive à la prestation de l'équipe nationale lors de ses deux dernières rencontres comptant pour les éliminatoires pour la coupe du Monde 2026;
- La cérémonie d'investiture par l'Assemblée Nationale, le 1 Juin 2024 de la nouvelle équipe gouvernementale, dirigée par Son Excellence Madame la Première Ministre, Judith SUMINWA TULUKA, après adoption de son Programme du Gouvernement 2024 à 2028.

Sur un autre volet, le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières a brossé les efforts déployés par les forces de sécurité contre le banditisme et la criminalité dans certaines villes du pays.

Quant à la situation des sinistres et catastrophes, il a informé le Conseil du cas de naufrage de la Baleinière H/B la Sainteté survenu le 1er juin 2024 aux environs de la localité de Lediba, dans le territoire de Bolobo. Cette embarcation, en provenance de Mushie pour Kinshasa, transportait environ 271 passagers.

Le Gouvernement de la République a dépêché une équipe d'investigation aux fins d'établir les responsabilités et une Commission interministérielle va conduire une caravane humanitaire afin de porter secours aux rescapés.

Dans le Kasaï, il a été signalé le chavirement d'une baleinière appartenant à l'Etablissement Tshoulu, le 07 juin 2024, sur la rivière Kasaï, près du village Lumumba, en Territoire d'llebo. Tous les cas sont essentiellement dus au manque de respect de la législation en matière de la navigation fluviale et les surcharges.

En outre, le Gouvernement suit de près les cas d'incendie qui ont été rapportés dans les provinces du Kasaï Central et du Sud-Kivu.

Le Conseil a pris acte de ce rapport.

III.2. Situation sécuritaire

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants a informé le Conseil sur la situation sécuritaire du pays dominée par les opérations de contre-offensive et de défense du territoire national menées par les Forces Armées de la République Démocratique du Congo contre l'armée rwandaise et ses supplétifs terroristes M23.



Sur toutes les lignes de front, nos militaires se sont comportés avec bravoure pour mettre en déroute les ennemis de la paix et sécuriser les populations. Nos forces de défense et de sécurité restent engagées et plus que déterminées à pacifier cette partie du pays et à préserver l'intégrité du territoire national.

A l'ouest du pays, la situation demeure sous contrôle face à l'activisme des assaillants Mobondo. Des patrouilles s'intensifient dans la profondeur.

Le Conseil a pris acte de ce rapport.

IV. EXAMEN ET ADOPTION D'UN TEXTE

IV.1. Projet de Loi portant habilitation du Gouvernement

Le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux a soumis au Conseil le Projet de Loi portant habilitation du Gouvernement. Ce texte aura l'avantage de permettre au Gouvernement de prendre, par Ordonnances-Lois, des mesures concernant les matières relevant du domaine de la Loi pour l'exécution de son Programme d'Actions du Gouvernement, pendant les prochaines vacances des deux Chambres du Parlement.

Sont concernées, les mesures suivantes :

- L'autorisation de la prorogation de l'état de siège sur une partie de la République Démocratique du Congo ;
- La ratification des quelques Accords et Conventions de prêts conclu par la République Démocratique du Congo et ses partenaires.

Face à cette nécessité, le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux a motivé la démarche du Gouvernement par l'article 129 de la Constitution qui l'autorise à solliciter du Parlement, avant l'entame de ses vacances, l'habilitation sus évoquée.

Après débats et délibérations, ce projet de Loi a été adopté.

Dans une ambiance conviviale, les membres du Gouvernement ont eu l'occasion de souhaiter au Président de la République les vœux les meilleurs au lendemain de son anniversaire de naissance.



Les remerciant, le Président de la République a, avant de lever la séance, rappelé aux membres du Gouvernement la nécessité pour eux de se désintéresser de tout et de se dévouer entièrement au service de la République.

Commencée à 15h27', la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 17h23'.

Patrick MUYAYA KATEMBWE Ministre de la Communication et Médias Porte-parole du Gouvernement

